



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"I T E K A"

DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA SUR LA JUSTICE.

Face aux violations massives et graves des droits de l'homme observées un peu partout dans le pays depuis le déclenchement de la crise en date du 21 Octobre 1993 de l'année dernière la communauté nationale et internationale s'interroge sur le rôle de la justice dans la répression des nombreux crimes et délits qui ont été commis et qui se commettent actuellement, même au grand jour. Des interrogations ne peuvent être évitées sur ce qu'on peut, sans risque de se tromper, qualifier de paralysie ou d'inaction de la justice, eu égard aux attentes qu'on est fondé de mettre en elle, pour donner un coup d'arrêt au sentiment d'impunité qui prévaut actuellement.

En effet l'impunité dont jouissent les différents malfaiteurs a comme conséquence que, d'une part les gens soient tentés de se faire justice, et que d'autre part les criminels persévèrent dans leurs forfaits. On ne pourra donc sortir de cette spirale de la violence que si la justice joue pleinement son rôle, non seulement en réprimant les crimes qui se commettent actuellement mais aussi et surtout ceux qui ont été commis au début de la crise car il est clair que la situation actuelle en est le prolongement par ses tueries, vols et pillages de toute sorte sur fond de purification ethnique.

La justice nous doit de dévoiler les visages de ces nombreux assassins: de ceux qui ont tué le Président M. Ndadaye et ses proches collaborateurs, de tous ceux qui ont participé directement ou indirectement au massacre des populations innocentes uniquement à cause de leur appartenance ethnique ou politique. Elle doit établir la responsabilité des uns et des autres et leur infliger les peines appropriées.

La Ligue ITEKA fait remarquer la gravité de la situation actuelle qui risque de faire reculer davantage le pays de la voie de la construction de l'état de droit si rien n'est fait pour endiguer le phénomène de la violence ethnique. C'est pourquoi, elle interpelle les autorités politiques, administratives et judiciaires pour respecter elles-mêmes la loi d'abord et la faire respecter par les autres ensuite.

L'impunité n'est pas récente dans notre pays. Dernièrement, la ligue ITEKA avait eu l'occasion de déplorer le manque d'empressement de la part du ministère public pour ordonner l'ouverture d'enquêtes judiciaires sur les nombreux cas de lynchages de prétendus sorciers peu après les élections de Juin 1993. Elle avait aussi dénoncé l'amnistie générale qui a suivi l'avènement du nouveau pouvoir en juillet 1993 et qui n'a pas permis que les responsabilités dans les événements de Novembre 1991 et d'avril 1992 puissent être clairement établies. La Ligue continue à s'opposer à toute loi d'amnistie qui serait de nature à perpétuer l'impunité et à protéger les criminels dans le pays, spécialement ceux qui sont coupables de meurtres, d'assassinats politiques et de crimes contre l'humanité.

La ligue ITEKA rappelle que la consolidation de l'état de droit passe nécessairement par le respect du principe sacro-saint de l'indépendance des trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire.

Aussi dénonce-t-elle certains comportements observés tant du côté de l'exécutif que du législatif d'entraver la démarche indépendante de la justice. La Ligue songe notamment ici à l'intervention du Ministre de la Justice pour faire libérer l'ancien Administrateur de Ryansoro, Mr BARYIMARE sur lequel il y a de nombreux témoignages de participation active aux massacres ethniques qui ont endeuillé sa commune en octobre 1993. La Ligue songe aussi à la révocation de la Cour Constitutionnelle pour le simple motif qu'elle allait rendre un arrêt pouvant contrarier les pouvoirs exécutifs et législatifs, ainsi qu'à l'affectation des membres de cette cour dans d'autres juridictions, voire des parquets.

La Ligue ITEKA suggère de modifier la loi notamment dans le sens de diminuer les pouvoirs excessifs et de soustraire l'exécutif dans l'évolution de la carrière des magistrats. Elle encourage également la création d'un syndicat libre des magistrats susceptible d'initier des actions concrètes du corps contre les abus des pouvoirs exécutif et législatif.

La ligue ITEKA a pris connaissance de l'organisation des commissions judiciaires pour une meilleure efficacité dans les enquêtes à mener sur l'assassinat du Chef de l'état et certains de ses proches collaborateurs ainsi que des massacres de populations.

La ligue ITEKA salue la création de ces commissions et encourage les autorités judiciaires à faire usage des pouvoirs leurs conférés par la Constitution pour commencer sans délai les enquêtes sur les crimes commis depuis le 21 Octobre 1993 jusqu'aujourd'hui afin d'arrêter et juger leurs auteurs. Les tergiversations autour des commissions d'enquêtes ne peuvent en aucun cas justifier la paralysie du ministère public devenu spectateur depuis le début de la crise.

Elle les invite à faire preuve de beaucoup plus de diligence dans l'établissement des dossiers des personnes arrêtées. Il est par exemple inadmissible que l'administrateur de RYANSORO sur lequel pèse de lourdes charges, ait passé trois mois en prison sans qu'un dossier judiciaire digne de ce nom ait pu être constitué pour qu'il soit déféré devant le tribunal.

Elle demande au Gouvernement et à l'administration d'apporter à la justice le soutien matériel indispensable pour l'accomplissement de sa mission y compris en matière de sécurité.

La Ligue considère que l'identification, l'arrestation et le jugement des personnes ayant trempé dans les massacres que connaît le pays depuis Octobre 1993 constituent une condition incontournable pour une réelle pacification, pour une réinstallation des réfugiés et des déplacés. C'est pourquoi elle demande avec insistance aux commissions judiciaires mises sur pied de s'organiser rapidement pour non seulement enquêter sur les plaintes déjà déposées, mais aussi pour sillonner le pays en vue notamment de se saisir des nombreux cas pour lesquels il n'y aurait pas de survivants pour porter plainte.

La Ligue insiste sur le fait que les enquêtes doivent être menées rigoureusement sans complaisance, quelle que soit la fonction des suspects. Elle espère qu'enfin ces commissions vont se mettre rapidement à la tâche sans se laisser influencer par une quelconque pression extérieure.

La ligue ITEKA en appelle à toute la population afin qu'elle n'entrave pas le travail de la justice. Elle invite tout un chacun à contribuer par ses témoignages à l'identification et à l'arrestation des criminels et autres malfaiteurs et d'éviter toute solidarité négative avec eux.

La Ligue rappelle que de tout temps la Justice a toujours été soumise à de multiples intimidations de la part des autres pouvoirs voire même de simples citoyens, mais il est de la responsabilité de ce corps de conquérir son indépendance par le courage, la rigueur et l'honnêteté qu'il manifestera dans ses actions.

Fait à Bujumbura le 2/5/94

